

Le secteur bancaire au Nigéria

Le secteur bancaire au Nigéria présente une structure oligopolistique où 8 des 22 banques commerciales, possèdent 70% des actifs. L'exposition des banques au secteur extractif (30% des crédits dont 60% en devises étrangères) et la dévaluation du naira en 2016 ont entraîné un gonflement mécanique des créances douteuses, qui sont passées de 4,9% à 15,1% de l'encours de prêts entre décembre 2015 et septembre 2017. La Banque centrale du Nigéria (CBN) semble avoir pris à bras-le-corps la dégradation du secteur malgré la faiblesse des moyens humains à disposition. Les banques connaissent aujourd'hui de bonnes performances globales mais maintiennent une gestion très prudente qui freine l'inclusion financière. Par ailleurs, l'attractivité du secteur privé reste encore limitée en comparaison des rendements offerts par les bons du Trésor. La CBN a par conséquent mis en place une politique volontariste de soutien au crédit avec de nouvelles réglementations bancaires et une ouverture des services financiers à la concurrence de nouveaux acteurs, tels les Fintechs et opérateurs téléphoniques.

1. Les banques restent fortement exposées au secteur pétrolier malgré les restructurations de ces dernières années

Le secteur bancaire au Nigéria présente une structure oligopolistique où les 8 premières banques commerciales (de nature systémique), sur un total de 22 établissements, possèdent 70% des actifs. Fin 2017, le secteur bancaire totalisait l'équivalent de 105 Mds USD d'actifs et de 70,1 Mds USD de dépôts. Access Bank et Zenith Bank, respectivement 1^{ère} et 2^{ème} banques du pays, disposent de parts de marché respectives de 15% et 12% en termes d'actifs. Les autres structures de nature systémique sont les nigérianes Fidelity Bank, First Bank Nigeria, Guaranty Trust Bank, Union Bank of Nigeria, United Bank of Africa, ainsi que la filiale locale du groupe Ecobank Transnational Incorporated (ETI) dont le siège est au Togo. Toutes ont développé des stratégies de déploiement panafricain en ciblant au départ les pays anglophones de la zone. Au total, sur les 22 banques commerciales présentes au Nigéria, 4 d'entre elles sont filiales de groupes étrangers : Citibank Nigeria, Ecobank Nigeria, Stanbic IBTC Bank et Standard Chartered Bank Nigeria.

La dévaluation du naira en 2016 a entraîné un gonflement mécanique du volume des créances douteuses détenues par le secteur. Entre décembre 2015 et septembre 2017 les prêts non-performants sont passés de 4,9% à 15,1% de l'encours de prêts, un niveau bien supérieur au ratio prudentiel fixé à 5% par la Banque centrale du Nigéria (CBN). De même, bien que toujours au-dessus des ratios prudentiels, les niveaux de solvabilité (CAR passant de 14,8% en décembre 2016 à 11,5% en juin 2017) et de liquidité (ratio passant de 48,6% à 45,6%, au-dessus du ratio prudentiel de 30%) se sont également détériorés. Cette dégradation globale est liée à l'exposition des banques au secteur pétrolier et gazier qui absorbe 30% des crédits à l'économie (dont 60% en devises étrangères). A titre d'exemple, avec près de la moitié de ses créances concentrées dans le secteur extractif fin 2018, Diamond Bank a vu la part de ses prêts non-performants atteindre 40% selon Moody's et sa note être dégradée à un niveau jugé « ultra spéculatif » par les agences de notation. Cette situation a mené à son rachat par Access Bank fin décembre 2018 pour l'équivalent de 200 M USD. De même, Skye Bank s'est vue retirer sa licence bancaire par la CBN en septembre 2018 et être placée sous contrôle de l'Assets Management Corporation of Nigeria (AMCON), la structure publique de défaillance. Devenue Polaris Bank (pour des raisons légales) son bilan doit être recapitalisé à hauteur de 2,6 Mds USD et ses actifs risqués purgés pour permettre sa reprise prochaine par des investisseurs privés.

2. La CBN a mis en place une politique volontariste de gestion des risques et de soutien au crédit

La supervision bancaire conduite par la CBN est effective mais doit encore être renforcée du fait notamment d'une faiblesse des moyens humains pour la conduire. L'institution semble avoir pris à bras-le-corps la dégradation du secteur avec l'adoption en février 2018 d'une nouvelle directive régulant le versement de dividendes par les banques commerciales en fonction du niveau de créances douteuses dans l'encours de prêts et du coefficient de réserves obligatoires. Par ailleurs, une réflexion semble engagée sur la mise en place d'une nouvelle structure de défaillance privée qui viendrait remplacer l'AMCON, créée lors de la crise financière de 2009. Plus récemment, la CBN a révisé et étendu les règles prudentielles en vigueur avec des directives différenciées selon les acteurs pour tenir compte de leurs spécificités. Enfin, afin de lutter contre la corruption, les comptes des ministères et agences publics dispersés entre les différentes banques commerciales ont été fermés et les fonds centralisés au sein du Treasury Single Account tenu par le ministère

des Finances. Cette perte de ressources pour les banques a contribué à mettre au-devant de leurs priorités l'augmentation de leurs actifs par une hausse des crédits alloués au secteur privé.

Malgré de bonnes performances globales, le maintien par les banques d'une gestion très prudente de leurs avoirs freine l'inclusion financière. L'attractivité du secteur privé reste encore limitée en comparaison des rendements offerts par les bons du Trésor. A titre indicatif, le groupe *Zenith Bank* a tiré 35% de ses revenus d'intérêt de titres d'Etat en 2018. Afin de réduire le coût d'endettement et éviter un effet d'éviction sur le marché domestique, les autorités se sont engagées dans une restructuration de la dette publique avec l'objectif d'atteindre d'ici fin 2019 un ratio dette domestique / dette externe de 60:40 (contre 68,5 : 31,5 fin mars 2019). L'accès au crédit reste par ailleurs fortement limité avec une forte concentration sur quelques gros clients. Ainsi, seuls 2,3 millions de clients se sont vus octroyer un prêt d'une banque de dépôt en 2017, dont 95% pour un montant inférieur à 1 million NGN (équivalent à 2 500 euros). En parallèle, 100 clients captaient 47% du volume total des crédits au 1^{er} trimestre 2019. Enfin, le secteur bancaire se caractérise par un décalage de maturité entre actifs et passifs. Les crédits ayant une échéance de moins d'un an constituent à peine moins de la moitié du portefeuille de crédits alors que les dépôts à court terme représentent plus de 96% du total.

Pour pallier à la frilosité des banques, la CBN a mis en place une politique volontariste de soutien au crédit. Revue en 2018, la Stratégie nationale pour l'inclusion financière fixe ainsi un objectif ambitieux de 80% de la population avec un accès aux services bancaires de base d'ici 2020 (contre entre 40 et 50% en 2017). En matière de régulation, la CBN a publié en juillet 2019 une nouvelle réglementation à destination des banques de dépôts, leur imposant à compter du 30 septembre 2019 un ratio minimum de prêts / dépôts de 60%. Ce seuil a depuis été relevé à 65% à compter du 31 décembre 2019. Le régime de licence a également été révisé afin d'ouvrir le secteur à la concurrence, dont les opérateurs téléphoniques. MTN a ainsi reçu l'approbation des autorités pour proposer un service de transfert d'argent à ses 60 millions de clients au Nigéria et souhaite maintenant l'étendre à des services bancaires. De même, face à l'entrée de nouveaux acteurs innovants (*FinTechs*), un projet de « *regulatory sandbox* » a été annoncé, sur le modèle du Royaume-Uni et de Singapour, pour permettre une plus grande flexibilité et réactivité du cadre réglementaire au changement technologique. Enfin, avec l'appui des bailleurs (dont l'AFD) la *Development Bank of Nigeria* a été lancée en 2017 pour renforcer l'accès aux financements des micros, petites et moyennes entreprises, qui emploient 84% de la population active et contribuent à près de la moitié du PIB.